FRC I. 1773 8773

Paris, ce 30 messidor, an 6.

NICOLAS CRAVEY,

ADJUDANT-GÉNÉRAL,

AU Cit. LETOURNEUX,

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, A PARIS.

Case FRC 11236

JE ne puis ignorer, citoyen ministre, que le cit. Frédéric Turgan, commissaire du Directoire exécutif près la municipalité du canton de Lateste-de-Buch, département de la Gironde, a fourni des renseignemens sur la scission qui a eu lieu dans une des assemblées primaires de ce canton, dans lesquels il a fait un éloge pompeux des élus de la minorité royaliste, et a glissé une diatribe infâme contre moi. Je dois à la chose publique, je me dois à moi-même de vous faire connoître l'auteur de ces renseignemens.

Le citoyen Frédéric Turgan est un de ces hommes qui, après le 18 fructidor, ont singé le patriotisme, ont fait une cour basse et rampante aux républicains, pour se faire nommer à des places, dont ils se servent aujourd'hui pour persécuter leurs bienfaiteurs, et pour tromper le gouvernement. Les patriotes de mon canton, séduits par le langage fallacieux du cit. Frédéric Turgan, le crurent un bon citoyen, propre à remplir la place de commissaire du Directoire près l'Administration municipale; il y fut nommé. Dans l'effusion de sa joie, le cit. Frédé-

ric Turgan m'écrivit, le 21 nivôse dernier, une lettre (dont vous trouverez ci-joint copie), où il me témoigne sa reconnoissance et son affection, et s'explique d'une manière non-équivoque sur le compte du cit. Baleste-Marichon, notaire, son prédécesseur, dont il relève l'*arrogance*, *l'hypocrisie*, *la conduite tyrannique*, *qui faisoit des ennemis au gouvernement*, *etc. etc.* Eh bien ! citoyen ministre, ce Baleste-Marichon est le même dont *il exhalte les vertus*, *le désintéressemeut*, *l'honnêteté et le civisme*, dans sa note du 2 prairial dernier ; ce Baleste-Marichon est également celui dont je vous ai démontré, par des preuves écrites et irréfragables, l'*incivisme*, *l'immoralité*, *les prévarications et les friponneries*. Jugez, par ce seul trait, ce qu'est le citoyen Frédéric Turgan, et quelle créance méritent les renseignemens qu'il fournit au gouvernement.

Il est inutile que je vous entretienne des autres individus dont le citoyen Turgan a fait l'éloge, parce que cela regarde plus particulièrement le Corps législatif, qui doit prononcer sur leur élection. Cependant, pour vous mettre à portée d'apprécier son exactitude, je vous envoie un exemplaire d'un mémoire, qu'un grand nombre de républicains de mon canton ont adressé au Corps législatif à ce sujet.

J'ajoute un fait qui intéresse votre ministère : c'est que depuis six ans que les Baleste-Marichons, les Fleurys et les Peyjehans, *si honnêtes*, *si désintéressés*, exercent des fonctions administratives, où ils ont eu le maniment des deniers publics et communaux, ils n'ont rendu aucun compte de

CHICAGO

leur gestion, quoiqu'on ait fait plusieurs démarches pour les y contraindre. J'espère, citoyen ministre, que vous ne perdrez pas cela de vue, et que vous donnerez des ordres, pour leur faire enjoindre de rendre leurs comptes sur-le-champ.

Quant à ce qui me concerne, la conduite du cit. Frédéric Turgan prend une teinte d'odieux révoltante. Comme il n'avoit rien à me reprocher, il a feint de ne pas me connoître pour exhumer des registres de la municipalité réactionnaire de Lateste-de-Buch, une dénonciation qu'elle fit contre moi, vers la fin de l'an 3; et il a eu la mauvaise foi de ne point faire mention de la réfutation victorieuse que je publiai dans le temps. Mais ce qui achève de peindre le caractère de cet indigne agent du Directoire, c'est qu'en même-temps qu'il écrivoit cette diatribe, il me serroit amicalement les mains, et me juroit qu'il défendroit la cause des républicains.

Au reste, il n'est pas surprenant que le citoyen Frédéric Turgan se déclare contre les patriotes scissionnaires. Il a voté avec les royalistes; il en a présidé l'assemblée, et, grâce à son influence, on compte parmi les élus de ces *Messieurs*, et, par conséquent, parmi les siens, un de ses oncles, *ci-devant seigneur*, *ci-devant conseiller*, *ci-devant subdélégué de l'intendant*, et deux de ses cousins, trois *Peyjehans*, les plus aristocrates personnages que je connoisse. On peut lui appliquer ce mot d'éternelle vérité : *Vous êtes orphèvre, M. Josse*? voilà l'homme qui outrage les républicains, et encense les royalistes; voilà comment le gou-

vernement est trompé par un perfide commissaire.

Malheureusement le citoyen Frédéric Turgan n'est pas le seul de cette trempe ; il en est plusieurs autres sans doute. Par exemple, le citoyen Lahary, commissaire près l'Administration centrale de la Gironde, donne le citoyen Frédéric Turgan, comme un homme qu'il connoît particulièrement, *et dont il répond comme de lui-même*; il lance aussi un trait contre les républicains. Je ne sais si le cit. Turgan vaut autant que le citoyen Lahary, ou si le citoyen Lahary ne vaut pas plus que le citoyen Turgan ; mais ce que je sais, c'est que le citoyen Lahary, dans des visites qu'il vint me faire à Bayonne, dans le temps du gouvernement révolutionnaire, et pendant que j'étois à l'armée des Pyrénées-Occidentales, *maratisoit* d'une manière dégoûtante, et qu'il est aujourd'hui, si l'on en croit la chronique, le patron des soi-disant honnêtes gens et des aristocrates de Bordeaux ; mais ce que je sais, c'est que l'opinion de tous les républicains du département l'a marqué au front du sceau de la réprobation.

Le règne des fourbes n'a qu'un temps. Le jour de la vérité commence à poindre, le Directoire ne tardera pas à être éclairé sur le compte des citoyens Lahary et Turgan, et alors je ne doute point qu'il ne s'empresse d'en faire justice.

J'ai cru, citoyen ministre, cette lettre utile, pour prémunir votre religion contre les insinuations ultérieurs de ces deux commissaires, en attendant qu'il vous parvienne des données complettes sur leur conduite. Salut et fraternité.

CRAVEY.

P. S. Je crois devoir vous prévenir, citoyen ministre, que bien loin de vouloir ôter aux citoyens Lahary et Turgan les moyens de se justifier, je leur en fournirai l'occasion, en publiant ma lettre, et en leur en adressant des exemplaires.

Lateste, le 21 nivôse, an 6.

Copie de la lettre écrite par le cit. TURGAN, *commissaire du Directoire exécutif près l'Administration municipale du canton de Lateste, au citoyen* CRAVEY, *adjudant-général, à Paris.*

LA qualité que je prends, en commençant ma lettre, citoyen général, doit vous prouver que j'ai accepté la place dont le Directoire m'a honorée, *et que je dois à vos soins.* Recevez, je vous prie, mes remercîmens pour l'opinion que vous avez conçue de moi.

Le désir d'être utile m'a guidé dans ma détermination ; j'ai senti que ce n'étoit pas le moment où les patriotes devoient faire retraite : *trop long temps ils ont été opprimés.*

Je n'ai point été surpris de la révocation de Marichon, cet agent du gouvernement *lui faisoit des ennemis par sa conduite tyrannique* ; il falloit bien qu'un jour le gouvernement ouvrît les yeux sur cette conduite impolitique. Mais Alexis Fleury, destitué pour cause d'incivisme, et dans les termes portés à l'arrêté de sa destitution, je vous l'avoue, ces motifs m'ont étonné, parce que, d'après moi, ils ne sont pas justes. On prétend bien que *sa vie privée n'est pas sans reproches*, mais je vous atteste que j'ai vu, dans sa vie politique, des

momens dont le plus sincère ami de la République se seroit glorifié

Il ne pouvoit être président de l'Administration municipale; ce fait est certain, l'article 176 de l'acte constitutionnel s'y oppose formellement: ce motif auroit dû *l'en chasser*. Mais, suivant moi, c'étoit assez. Au reste, je raisonne d'après mes connoissances, et j'ignore entièrement les preuves qui ont été acquises contre lui

Votre père m'a fait part de vos offres obligeantes; cela me donne occasion de vous prévenir que *Messieurs Fleury, frères, et Marichon* se rendent à Paris, pour se justifier des torts qui leur sont imputés. Les deux premiers ne veulent pas autre chose, m'a-t-on dit; mais *Marichon* veut en outre revenir à La teste, commissaire du Directoire. Cette jactance, cet orgueil ne vous surprendra pas, *vous qui connoissez l'individu*. S'il parvient à parler au ministre de l'Intérieur, je suis sûr qu'il cherchera à me nuire; la *calomnie est son arme favorite*.

Ce ne seroit peut-être pas à moi à vous dire que les patriotes, c'est-à-dire, la majorité du canton, ont vu avec plaisir *l'humiliation de cet hypocrite*. Ses partisans cherchent bien à le dédommager de son désagrément; mais le pauvre enfant ne peut se consoler, *il pleure comme une nouvelle Magdelaine*.

Croyez, citoyen général, que je ferai tous mes efforts pour justifier l'idée que vous avez donnée de moi au ministre. Tous mes momens seront employés pour le service de la chose publique. J'ai servi pour défendre la République, aujourd'hui j'employerai tous mes momens pour la faire aimer, et respecter ses lois.

Si cela ne vous donne pas trop de peine, vous me ferez plaisir de me tenir au courant des démarches qui seront faites.

Permettez-moi, je vous prie, de me dire sans réserve tout à vous. *Signé* TURGAN.

Pour copie conforme à l'original.

Paris, le 3 thermidor, an 6.

CRAVEY.

Paris, le 3 thermidor, an 6.

Nicolas CRAVEY, *adjudant-général, au citoyen* FRÉDÉRIC-TURGAN, *commissaire du Directoire exécutif près l'Administration municipale du canton de Lateste-de-Buch, département de la Gironde, à Lateste-de-Buch.*

Toujours par quelque endroit fourbe se laisse prendre; vous aviez oublié, citoyen, cette maxime de *Lafontaine*, lorsque vous fabriquiez la diatribe que vous avez lancée contre les républicains du canton, que vous forçâtes, par vos indignes manœuvres, à scissionner lors de la tenue des assemblées primaires, et contre moi, qui n'y ai nullement participé, puisque j'étois, à cette époque, à plus de 150 lieues de Lateste-de-Buch. Vous avez pensé que votre œuvre d'iniquité demeureroit enveloppée des ombres du mystère, et que vous pourriez impunément enfoncer le poignard dans le cœur des amis de la liberté, tout en leur serrant la main, et en leur faisant des protestations d'amitié. Mais heureusement que *toujours par quelque endroit fourbe se laisse prendre.*

Comme la lâcheté de mes ennemis ne m'a jamais fait dévier de ma conduite franche

et loyale, je vous préviens, citoyen, que je viens d'adresser au ministre de l'Intérieur une lettre, dont vous trouverez ci-joint copie, où je fais un rapprochement assez piquant sur votre compte. Je me suis borné à ce qui regarde les élections; je n'ai point voulu remonter jusqu'à l'époque où *Mr. le duc de Duras* fit des enrôlemens royaux à Bordeaux, et dont vous devez vous rapeler, citoyen; je n'ai point parlé non-plus de certaines petites *spéculations de loterie*, ni de plusieurs autres gentillesses de cette nature. J'espère que cette discrétion obtiendra votre approbation.

Il y a quelque temps que vous disiez que si jamais on vous voyoit bien avec *ce coquin, ce scélérat de Baleste-Marichon* (ce sont vos termes), vous permettiez aux patriotes de vous *arracher l'ame*, et vous engagiez votre parole d'honneur, que s'il étoit nommé président de l'Administration municipale, vous donneriez votre démission. Et cependant Baleste-Marichon a été installé dans la présidence de l'Administration sur votre réquisitoire, au mépris d'un arrêté du Directoire exécutif, d'une lettre du ministre de l'Intérieur et d'une autre de l'administration centrale du département, qui le défendoient expressément, et vous demandez qu'il soit maintenu dans cette fonction, et vous êtes lié d'intimité avec lui.

Les républicains ne vous arracheront pas l'ame, ils vous dégagent même de l'*honneur* de votre parole; mais ils vous engagent à faire un retour sur vous-même et à vous juger.

Je vous salue,

CRAVEY,

Rue de la Convention, nº. 593.